L'autonomie selon Begin

Interview d'Ilan Halevi, journaliste israélien antisioniste (1) Voir page 8

Jeudi 17 mai 1979 – No 1 094

BP 61, 75861 Paris cédex 18 CCP 30 226 72 D La Source 1,70 F

l'humanité rouge

Organe central du Parti communiste marxiste-léniniste

L'Europe des monopoles

L'indispensable unité des peuples

GISCARD a donc ouvert à grand fracas la campagne européenne. Discours sur discours en Alsace avec les répercussions amplifiées par la télévision, la radio et la presse. Prises de position et conférences de presse y répondent, du côté des leaders politiques.

Cette Europe que veut Giscard pour consolider et étendre les positions des monopoles pour le compte desquels il dirige l'État capitaliste ; cette Europe que veulent ses confrères d'Allemagne, de Belgique, etc. pour les mêmes raisons, cette Europe-là, quel attrait peut-elle avoir pour les travailleurs, qui sont aussi des électeurs ? Au moment où la situation se caractérise par un chômage croissant et qui prend des proportions énormes, où le problème de l'emploi est la première préoccupation pour toutes les familles ouvrières, pour tout le peuple travailleur ? Alors que dans le même temps, les milliards et les milliards de bénéfices des monopoles sont consacrés à restructurer et à licencier !

Le raisonnement de Giscard, Ceyrac, Barre et compagnie est, à cet égard, toujours le même : il faut que la France « rattrape le peloton de tête » il faut que la France ait une « dimension continentale » bref, il faut que les monopoles français se portent encore mieux et ils ont besoin pour cela de l'Europe.

Mais comment cela peut-il être un espoir pour les travailleurs ?

Il semble bien que tous ces gens-là aient trouvé une combine pour donner à leur Europe un vernis un peu social : réduire la durée du travail, cela peut se faire au niveau européen ; améliorer les protections sociales, cela peut se faire au niveau européen (on voit comment ça commence avec la Sécurité sociale !) etc. Que de choses ces messieurs vont pouvoir nous faire au niveau européen !

Comme par hasard, la réduction du temps de travail devient aussi le cheval de bataille des syndicats, en France comme dans toute l'Europe. Voilà qui nous promet de belles séries de discussions ! Pendant ce temps, on parlera un peu moins des licenciements !

Une chose est certaine : c'est que, dans la mesure où les monopoles qu'ils ont à affronter prennent « des dimensions continentales », dans la mesure où les bourgeoisies monopolistes des pays européens harmonisent déjà et se préparent à harmoniser encore plus leur politique antiouvrière et antisociale, la classe ouvrière, les travailleurs des différents pays d'Europe auront à harmoniser et à coordonner toujours plus leurs luttes contre leurs bourgeoisies monopolistes respectives. C'est ainsi que se construira leur unité de classe, l'unité de leurs luttes anticapitalistes.

Gilles CARPENTIER

Riposte aux condamnations du 23 mars

LE 23 mars, des travailleurs et des lycéens, manifestant en solidarité avec les sidérurgistes, ont été inculpés. Ils ont été l'objet de lourdes condamnations. La riposte est nécessaire. A l'heure actuelle, les lycéens de Paul Valéry mènent la lutte.

Voir page 3

Le mardi 15 mai, pour protester contre les condamnations des manifestants du 23 mars, les lycéens ont organisé l'opération lycée mort.

CAMBODGE

Pol pot parle à la radio de la résistance

POUR la première fois depuis le mois de janvier, le premier ministre du Kampuchea démocratique, Pol Pot, a parlé sur les ondes de la radio des résistants. Voilà qui coupe court à toutes les fausses nouvelles répandues par Hanoï sur sa « mort », sa « fuite », ou sa « disparition ». Le premier ministre a dit que 40 000 soldats vietnamiens avaient déjà été tués et il a appelé les combattants à en tuer au moins 20 000 dans les cinq prochains mois.

La radio a aussi diffusé un communiqué officiel annonçant que le gouvernement résistant avait tenu une conférence pendant deux jours pour discuter de la situation et des tâches à venir.

BIENTOT LA THAILANDE ?

Du côté du régime fantoche installé à Phnom-Penh grâce à l'invasion massive vietnamienne, des attaques violentes ont été lancées contre la Thaïlande, accusée de violer le territoire cambodgien. C'est quand même un peu fort, quand on sait que l'armée vietnamienne a, non seulement, violé l'intégrité territoriale du Cambodge qu'elle occupe depuis plus de quatre mois mais aussi lancé des raids de représailles à plusieurs reprises en Thaïlande, sous prétexte de poursuivre les patriotes cambodgiens qui s'y réfugient momentanément.

Les relations s'enveniment de plus en plus entre la Thaïlande et le Vietnam, par le biais du régime pro-vietnamien de Phnom-Penh. Et on peut se demander si Hanoï n'ira pas jusqu'à attaquer la Thaïlande.

Après l'occupation du Laos et du Cambodge et les provocations armées contre la Chine, si le Vietnam attaque la Thaïlande, il aura du mal à faire croire qu'une fois de plus, il s'agit de « légitime défense ».

Claude LIRIA

VOIR ARTICLE PAGE 2

Le Cambodge invité à la prochaine conférence des non-alignés.

Europe : solidarité des prolétariats et des peuples

Pour l'unité des luttes anticapitalistes contre le chômage et la répression
Pour l'unité européenne contre les menaces de guerre des deux superpuissances

MEETING

Dimanche 20 mai à 14h30
Ala mutualité (Salle B)

A l'appel du Parti communiste marxiste-léniniste, du Parti communiste révolutionnaire marxiste-léniniste, de l'Union communiste de la jeunesse révolutionnaire.

Des montagnards afghans en lutte contre le régime de Kaboul soutenu par l'URSS.

AFGHANISTAN

Brejnev mis en échec par un peuple jaloux de son indépendance

Le 27 avril dernier, Taraki a célébré avec éclat le premier anniversaire du coup d'État prosoviétique qui devait le porter au pouvoir. Curieusement, la foule était absente de Kaboul, la capitale de l'Afghanistan, pour cette « fête ». En haut lieu, on avait préféré la tenir à distance, au cas où elle n'aurait pas encore compris que la révolution à la moscovite avait le soutien de 90 % de la population. Car décidément, ce peuple afghan a la tête dure, plus son gouvernement affirme que toute la population est derrière lui et plus la révolte gagne du terrain dans tout le pays, au point que les ambassades occidentales à Kaboul sont de plus en plus convaincues que sans l'aide massive de l'URSS, le régime ne tarderait pas à s'effondrer.

ON se doutait que les occupants soviétiques étaient devenus la cible favorite des rebelles afghans, mais depuis peu, les informations communiquées par les envoyés spéciaux de différents journaux, non seulement le confirment, mais encore permettent de mesurer l'ampleur de la vague anti-soviétique qui déferle aujourd'hui sur l'Afghanistan.

TOUT UN PEUPLE DRESSÉ CONTRE L'OCCUPANT

Ce qu'ils nous ont appris notamment sur les incidents survenus à Hérat, le mois dernier, est très révélateur. Les raisons exactes de ce soulèvement demeurent obscures. On sait seulement que trois cortèges se sont formés qui ont tout cassé sur leur passage, de préférence ce qui semblait « soviétisé ».

Une grande partie de la garnison est passé aux insurgés et leur a distribué des armes. Un gouvernement régional provisoire fut alors instauré aux cris de *« mort au gouvernement vendu aux Russes, mort aux Russes »*.

Un témoin étranger a raconté que la foule déchaînée s'est livrée à une véritable chasse aux Soviétiques qui ont tous été massacrés. Un diplomate occidental a rapporté avoir vu à l'aéroport de Kaboul, quatre-vingt treize cercueils venant de Hérat directement mis à bord d'avions en partance pour Moscou.

Pour reprendre Hérat, le gouvernement a dû entreprendre une véritable opération de guerre avec intervention des Migs soviétiques. Quinze jours après les incidents, la ville était toujour interdite à tous les étrangers.

LE PACHTOUNISTAN PAKISTANAIS, BASE ARRIERE DES REBELLES

Jusqu'à présent, la résistance comprend trois organisations : le Rassemblement islamique, le Parti islamique et le Front de Libération nationale. Tous sont décidés *« à une lutte à mort contre la dictature athée, communiste et à la solde des Russes et de Taraki »*, mais il ne semble pas qu'ils soient encore parvenus à se doter d'une direction unifiée.

Tous reconnaissent avoir des bases d'entrainement au Pakistan, ils affirment également recevoir de l'argent de certains pays arabes : l'Arabie saoudite et certains émirats. Ils espèrent bientôt en recevoir aussi des armes. Peshawar, ville du Pakistan la plus proche de l'Afghanistan et capitale traditionnelle du Pachtounistan, ne compte pas moins de 40 000 réfugiés afghans.

LES MENACES SOVIÉTIQUES SUR LE PAKISTAN

Ainsi, malgré ses dénégations, le Pakistan aide objectivement les rebelles afghans, mais c'est contre son gré parce que tout le nord-ouest du pays échappe de plus en plus à son contrôle. Le gouvernement d'Islamabad craint que Taraki ne soit tenté de se lancer dans une opération militaire contre le Pachtounistan pakistanais, dans une sorte de fuite en avant pour se sortir de ses difficultés intérieures actuelles.

Certes, l'armée pakistanaise, forte de 500 000 hommes bien équipés, est en mesure de s'opposer à une armée afghane cinq fois moins nombreuse. Mais derrière cette armée, il y a l'URSS et le vieux rêve des tsars, repris à son compte par Brejnev, de s'ouvrir un débouché sur les mers chaudes.

Henri BERTHAULT.

CRISE DE L'ENERGIE

Carter mis en échec par le Congrès

MALGRÉ un vote favorable du Sénat, le plan de rationnement de l'essence en cas de pénuerie grave mis au point par Carter vient d'être rejeté par la chambre des représentants. Pourtant, la situation est loin d'être très brillante, les stocks de « brut » sont tombés à 319 millions de barils ces derniers jours, ce qui est très proche de la « réserve minimale de sécurité » évaluée à 310 millions de barils.

Furieux de cet échec, Carter a fustigé les parlementaires qui *« font passer leurs intérêts politiques mesquins au-dessus de l'intérêt du pays »*, les traitant d'irresponsables. Il a également déclaré : *« Les États-Unis sont vulnérables. Ils ne sont pas prêts à faire face à ce qui pourrait devenir une véritable crise nationale »*. Pour tenter de trouver une solution, il a invité le Congrès à élaborer son propre plan de rationnement dans les trois mois.

Les soucis de Carter en matière d'approvisionnement en pétrole ne sont pas prêts de se terminer. Il se confirme en effet que l'Arabie Saoudite se prépare à diminuer ses livraisons à l'Aramco, donc directement aux États-Unis. C'est une des conséquences directes du role joué par Carter dans la conclusion du traité de paix israélo-égyptien.

Le secrétaire à l'énergie, Schlesinger, estime, quant à lui, que le seul système de rationnement efficace sera celui qui reposera sur les prix. Certes, mais cela exigerait de porter les tarifs américains au niveau européens, ce qui reviendrait à les tripler. On voit mal Carter, pour qui s'ouvre la période de l'élection présidentielle, prendre une telle décision.

HB

Que fera l'URSS pour s'en sortir ?

ON fait grand bruit au sujet des problèmes que la crise de l'énergie pose à l'Occident capitaliste, mais il ne faudrait pas croire que l'URSS est épargnée. Le professeur Kopecki, président du Comité de l'énergie à l'académie polonaise des Sciences, a déclaré récemment : *« Le futur déficit énergétique touchera aussi l'Union soviétique »*.

L'URSS va, en effet, parvenir, d'ici peu, au sommet de la courbe de sa production pétrolière. Les experts prévoient que, dès 1985, elle cessera d'être exportatrice de pétrole pour devenir importatrice. Or, actuellement, 40 % de ses ressources en devises viennent de ses exportations pétrolières.

L'URSS se verra ainsi acculée soit à devenir encore plus dépendante des crédits et de l'aide de l'Occident, soit à réduire son rythme de développement économique et, bien sûr, à freiner la consommation intérieure avec tous les risques sociaux que cela implique. En outre, dès 1985, les pays de l'Europe de l'Est ne pourront plus compter sur le pétrole soviétique qui couvre actuellement les trois quarts de leur demande. Déjà, Moscou exige des « pays frères » qu'ils lui payent son pétrole en dollars.

Que feront les dirigeants soviétiques pour se sortir de cette crise de l'énergie ? Il est à craindre que, comme tous les impérialistes, ils ne soient tentés d'utiliser la force que leur confère leur puissance militaire pour résoudre leurs difficultés.

H. B.

Le Cambodge invité à la prochaine conférence des non-alignés

Une défaite pour le Vietnam et l'URSS

LES pays les plus pro-soviétiques au sein du mouvement des non-alignés viennent d'essuyer une nouvelle défaite politique. En effet, le bureau de coordination des pays non-alignés a décidé d'inviter le Kampuchea démocratique (représenté par son gouvernement qui a pris le maquis) à la conférence de Colombo au mois de juin.

Cette réunion est très importante car elle doit préparer le prochain sommet du mouvement des non-alignés qui aura lieu en septembre.

Le représentant vietnamien (qui parle pour le compte de Moscou) avait, lui, proposé d'inviter le régime fantoche pro-vietnamien de Phnom-Penh. Mais la majorité écrasante des quatre-vingt sept pays du bureau a rejeté cette proposition. Ils ont souligné que seul le Kampuchea démocratique était qualifié pour être invité à cette réunion.

Seulement six pays ont soutenu la proposition vietnamienne : le Vietnam, le Laos, Cuba, l'Éthiopie, l'Afghanistan et le Yémen du sud, six sur quatre-vingt sept, c'est vraiment peu ! Même un pays relativement proche de Moscou comme l'Angola n'a pas soutenu le Vietnam.

Il faut aussi noter que, contrairement à ce qu'affirme la propagande schématique du Vietnam, il n'y a pas que des dictatures militaires pro-américaines genre Chili qui ont refusé la proposition vietnamienne. Des pays connus pour leur option socialiste ou progressiste comme la Yougoslavie, la Corée du Nord, l'Algérie, le Mozambique, la Tanzanie, etc. se sont aussi opposés à la proposition vietnamienne.

Mais peut-être que Hanoï sortira un de ces jours une déclaration « solennelle » pour nous convaincre du caractère profondément « réactionnaire » de la Yougoslavie ou de la Corée ?

Claude LIRIA

ALLEMAGNE DE L'EST

Les dessous de la libération d'Havemann

Ainsi que nous l'annoncions dans une précédente édition, les mesures répressives contre le dissident Robert Havemann ont été levées. Il peut maintenant se déplacer librement en Allemagne de l'Est. Deux raisons semblent avoir été à l'origine de cette décision.

SELON l'hebdomadaire ouest-allemand *Der Spiegel*, les responsables du Parti communiste italien (PCI) seraient intervenus discrètement en faveur d'Havemann. Havemann jouit d'une certaine popularité dans la gauche italienne et son incarcération gênait la campagne électorale du PCI.

La deuxième raison est interne à l'Allemagne de l'Est. Selon le *Spiegel*, des personnalités de renom s'apprêtaient à protester contre l'incarcération de fait de Havemann — comme cela avait eu lieu en novembre 1976 lors de l'expulsion de Wolf Biermann. Les plus grands écrivains est-allemands avaient alors protesté publiquement contre l'expulsion et, depuis, ils ont été contraints à l'exil.

Pour les autorités, les risques liés à une accentuation de la répression contre Havemann étaient donc gros. Elles ont préféré les éviter en faisant marche arrière.

De toute façon, la répression contre Havemann était assez inefficace puisque le physicien est-allemand, ancien résistant antinazi, condamné à mort sous Hitler, n'a jamais cessé de dire franchement sa façon de penser et d'exprimer ses critiques contre le régime.

J. S.

Riposte aux condamnations du 23 mars

Mobilisation au lycée Paul Valéry pour la libération de Gilles Deraisses

Propos recueillis par Nathalie Villottiers

Au cours de la manifestation du 23 mars, la police arrêtait une trentaine de manifestants. Ceux-ci étaient jugés en flagrant délit quelques jours après et condamnés à de lourdes peines de prison sur le simple témoignage de policiers et le plus souvent sans preuve. Ces manifestants ne sont pas des casseurs, comme le pouvoir, la police et la justice l'ont fait croire mais de simples travailleurs, des étudiants, des lycéens. L'un est sidérurgiste, l'autre employé de l'hôpital de Montreuil, etc. Après les condamnations en flagrant délit. Le pouvoir estimant la justice trop « clémente » faisait appel à minima. Il fallait des exemples. Le 10 mai, la cour d'appel de Paris, au cours d'un nouveau jugement, prononçait une aggravation des peines.

Des mouvements de protestation se formaient pour défendre tel ou tel condamné. C'est le cas au lycée Paul Valéry à Paris. Dans cet établissement, la mobilisation contre l'emprisonnement de Gilles Deraisse, condamné à 18 mois de prison dont 10 avec sursis, connait un grand développement.

Mais cette mobilisation se heurte comme toutes les luttes actuelles à des obstacles comme la division. Marie-Laurence, lycéenne au lycée Paul Valéry à Paris, nous a expliqué quelles étaient à la fois la sensibilisation sur ces problèmes, mais aussi les barrages à la mobilisation (vacances, examens), les difficultés d'action avec les syndicats enseignants et les organisations de parents d'élèves ; difficultés d'action, quand ce n'est pas, comme cela semble être le cas à Paul Valéry, l'absence d'appui concret aux initiatives lycéennes. Mais ces divisions doivent nous inciter à travailler à l'unité, à surmonter la division afin de faire libérer G. Deraisse.

Les lycéens de Paul Valéry réclament la libération des trente inculpés et condamnés du 23 mars ; les parents et les enseignants limitent leur revendication à la libération de Gilles. Cela ne peut-il pas être une plate-forme commune de lutte sans pour cela laisser tomber tous les autres ?

– Nathalie VILLOTIERS : *Est-ce que des piquets de grève seront prévus pendant l'occupation ?*

– De toute façon, il n'y aura pas d'empêchement des cours parce que les professeurs sont catégoriques, c'est une atteinte au droit du travail.

– N.V : *A ce propos, qu'en pensent les professeurs, de cette occupation ?*

– Ils vont en discuter en intersyndicale mais ils n'ont pas l'air d'être chauds.

Nous, surtout, ce qu'on veut, c'est la plus grande mobilisation autour des inculpés du 23 mars et la construction d'une unité.

– N.V : *Quelle a été la mobilisation à Paul Valéry ?*

– Pour Gilles, on peut estimer à quatre cents le nombre de personnes qui se sont mobilisées, tout le monde a été d'accord pour étendre la lutte. Tout le monde est sensibilisé sur ce problème, mais il y a un pas entre la sensibilisation et la mobilisation.

– N.V : *Quatre cents, ce n'est pas beaucoup sur un lycée de 2 700.*

– Non. Il faut enlever le premier cycle. Mais ce qui a joué contre nous, ce sont les vacances de Pâques, déjà que c'est dur de se mobiliser dans un lycée, les vacances de Pâques, ça a fait une sacrée cassure.

– N.V : *Et l'échéance des examens aussi, non ?*

– Oui, le problème a été là surtout pour les occupations. On a fait une grève en essayant de contacter tous les lycéens, les facultés, etc. Il y a eu des coordinations de faites, mais ça ne marchait pas beaucoup, en plus, on n'avait pas le soutien des professeurs. Les professeurs veulent soutenir Gilles tous seuls. Ils se réfugient derrière Gilles. Ils disent : si on fait libérer Gilles, ça remettra la loi anti-casseur en cause.

Nous, on veut le soutien à tous les inculpés, on veut l'abrogation de la loi anti-casseur. C'est le dilemne entre les professeurs et les élèves, car le proviseur, qui est un type assez démocrate, nous a soutenus et a pris position. Alors, il a reçu des ordres du rectorat, il a reçu des lettres lui demandant sa démission. Les professeurs ne veulent pas avoir la responsabilité du licenciement du proviseur...

– N.V : *Aujourd'hui, mardi 15 mai, il y a lycée mort ?*

– C'était proposé par les professeurs. Nous, on a été obligés de suivre ; on avait voté l'occupation du bahut, mais ça n'a pas marché : on était cent-cinquante en assemblée générale et cinquante prêts à occuper.

L'occupation aurait pu marcher si on avait eu le soutien de tout le monde, mais les professeurs et les parents d'élèves de la Fédération Cornec ont d'abord voté l'occupation puis, quand ils ont vu ce qui risquait de se passer avec le proviseur, ils ont reculé. Ils ont dit que l'occupation ça ferait échouer la journée morte et le rectorat nous a dit que si samedi on n'avait pas vidé les lieux, il appelait les CRS.

– N.V : *Pour cette occupation, est-ce que la perspective d'une intervention des CRS a été posée ?*

– Le problème a été posé. Si les CRS interviennent, qu'est-ce qu'on fait ? La majorité disait : on reste là et on tient jusqu'à ce que les flics nous vident. C'était décidé à l'avance.

– N.V : *Qu'est-ce que tu penses de la journée « lycée mort » ?*

– Moi, je pense que c'est une tentative d'enterrer le mouvement. Et puis, il y a la division, il y a toujours la division, parce que jeudi 17, il y a une grève qui est appellée par le PC. Chacun a son petit moyen d'action, il n'y a pas d'union de construite. Les professeurs avaient appelé à rester chez soi, ça veut donc dire, tout le monde au lit.

– N.V : *Et les perspectives de lutte ?*

– L'occupation du bahut va être proposée en assemblée générale des élèves, dès samedi prochain jusqu'au 23 mai. C'est une date où il y a pas mal d'appels encore.

Cette fois-ci, on ne le fait pas sur Paul Valéry uniquement, c'est-à-dire qu'on appelle des lycées extérieurs à occuper avec nous. On appelle au moins une dizaine de personnes de chaque bahut à occuper à Paul Valéry.

«Ce sont toutes nos libertés qui sont menacées»

Extraits de la conférence de presse des lycéens de Paul Valéry.

(...) Ce sont toutes nos libertés qui sont menacées, droit de manifestation lors du 10 mai, encore trois inculpations. Les manifestants d'extrême-droite, eux, pensent sans crainte défiler dans Paris, dimanche 13 mai. Le droit de collage est remis en cause, ainsi que le droit de grève (...). C'est pour cette raison qu'aujourd'hui nous demandons la libération de tous les inculpés et condamnés du 23 mars, l'abrogation de la loi anti-casseur et de la procédure de flagrant délit. Le 10 mai, nous étions aussi dans la rue, les peines étant alourdies. Nous ne voyons plus, les lycéens de Paul Valéry ne voient plus qu'une solution : l'occupation (...) professeurs et parents se désolidarisèrent de notre action qui se voulait pacifique

«Son procès, c'est le type même du procès fasciste»

La salle était assez petite, tous les rangs assis étaient occupés par des flics. Les gens étaient debout, ils n'avaient pas le droit de s'asseoir par terre, sinon ils se faisaient éjecter de la salle. Ils ne devaient pas sortir. Un procès qui dure huit heures ! Même pour les besoins naturels, ils ne pouvaient pas sortir, sinon ils ne rentraient plus.

Son procès, c'est le type même du procès fasciste où ils ont traité les immigrés de *« charognards de la nation »*. Premièrement, il a été inculpé avec Pierre Legall, un aide hospitalier, qu'il ne connait absolument pas. Ils ont été accusés comme faisant partie du même groupe. Tous les flics avaient la même déposition.

Deuxièmement, sur je ne sais plus quel boulevard, quelqu'un a été accusé d'avoir lancé des grilles d'arbres, il n'y a pas d'arbre sur ce boulevard ! Un étudiant a été accusé d'avoir cassé les vitrines d'une banque, là il n'y a pas de banque ! Gilles a été accusé d'avoir lancé une grenade explosive de la main droite, il est gaucher !

Sit-in, le 10 mai, des lycéens de Paul-Valéry, pour protester contre les condamnations du 23 mars.

Quand Moscou «impose des devoirs» à ses alliés

APRES la déclaration vietnamienne reconnaissant la présence de navires soviétiques dans les ports vietnamiens (voir notre dernière édition, page 1), c'est au tour de l'URSS d'essayer de se justifier tout en niant la mainmise de Moscou sur les bases militaires du Vietnam. Le vice-ministre soviétique des affaires étrangères a affirmé que cette présence était *« un devoir imposé par le traité d'amitié et de coopération soviéto-vietnamien »* signé en novembre 1978. On ne pouvait pas être plus franc : *« Un devoir imposé »*, telle est bien la nature des relations entre Hanoï et Moscou, des relations de dépendance où le valet *doit* servir son maître. Et les grandes professions de foi des dirigeants vietnamiens sur leur « indépendance » tombent à l'eau...

Soutien au physicien Youri Orlov

L'ambassade soviétique refuse de recevoir la délégation de physiciens français

MARDI 15 mai, une délégation composée de membres de l'Académie des sciences et de membres du Comité des physiciens s'est rendue, en compagnie de représentants de plusieurs organisations démocrates, à l'ambassade soviétique afin de remettre une pétition signée par des centaines de physiciens en faveur de la libération d'Orlov.

Orlov est ce physicien soviétique qui a été condamné lors d'une parodie de procès en mai 1978 à une peine de sept ans d'internement dans un camp de travail, plus cinq ans d'assignation à résidence pour « agitation antisoviétique », en fait pour avoir été membre actif du groupe moscovite de surveillance de l'application des accords d'Helsinki.

Non seulement la délégation n'a pas été reçue mais elle s'est vu menacée d'expulsion de l'ambassade par les forces de l'ordre. Ses membres ayant décidé de rester, un fonctionnaire, quelque peu plus diplomate, est venu pour les persuader de partir. Au nom du principe de non-ingérence dans les affaires intérieures, l'URSS estime que les arrestations, arbitraires ou non, ne regardent qu'elle et elle seule.

L'HUMANITE ROUGE – Jeudi 17 mai 1979

Source Perrier à Vergèse (Gard)

Un pourcentage de grévistes jamais atteint

Correspondant Nîmes

LUNDI 14 mai, l'équipe de nuit, à 21 h 30, démarre la grève. Sur environ 300 travailleurs, une dizaine à peine iront travailler. Le pourcentage de grévistes reste aussi fort pour les deux équipes suivantes : la source est déserte ! Les cars de ramassage rentrent vides dans l'usine sous les applaudissements des grévistes rassemblés à l'entrée. *« C'est notre plus fort pourcentage de grévistes »* entendait-on dans les groupes.

Mardi à 13 h, devant le succès de la mobilisation, les trois principaux dirigeants de l'entreprise présents à l'entrée faisaient une sale tête. Chez les ouvriers, au contraire, l'ambiance y était et c'est en chantant l'Internationale, le poing levé pour certains, qu'ils ont conclu cette première journée d'action.

Il faut dire que c'est après une bonne semaine de préparation des syndicats CFDT et CGT que cette grève a été décidée. Durant la première semaine de mai un débrayage de deux heures d'information a réuni les travailleurs qui, dans leur grande majorité, ont été d'accord pour l'action, au cas où la direction refuserait les revendications. Celle-ci, inquiète du mécontentement des travailleurs, avait déjà lâché, courant mars, une augmentation générale de 3 % au 1er mars. Le déclenchement de l'échelle mobile à 1 % au lieu de 2 % sur la base de l'indice INSEE de février 1979. Le salaire mensuel à 2 800 F brut au lieu de 2 600 F, réduction d'une demi-heure pour le personnel posté en deux-huit ainsi que d'autres améliorations...

Lundi 7 mai, la direction ayant refusé l'essentiel des revendications posées par la CGT et la CFDT, c'est la grève ! Sur les panneaux à l'entrée de l'usine on pouvait lire en particulier : semaine de 35 heures sans perte de salaire, cinquième semaine de congés payés, amélioration des prestations sociales (franchise maladie, mensualisation, indemnisation des réunions des délégués). Mercredi 15 mai, c'est l'usine de la verrerie du Languedoc qui fera la grève. Cette usine, qui dépend aussi de Perrier, est mitoyenne de la source dont elle alimente les chaines d'embouteillage.

Dans un prochain numéro, un article sur la grève à la verrerie.

Forges de Basse-Indre du groupe Carnaud (Sacilor-Sollac)

Satisfaction des légitimes revendications

Correspondant Nantes.

DEPUIS dix-huit mois, les travailleurs de la SFBI luttent contre le travail des dimanches après-midi (les feux continus). Récemment, à la suite du refus de la direction de négocier et de « brimades inadmissibles », des débrayages quotidiens de quatre heures par équipe ont eu lieu.

Lors d'un comité extraordinaire d'entreprise, la direction a opposé aux justes revendications des travailleurs et de leurs sections syndicales CGT-CFDT des menaces de lock-out et de réduction d'horaires. Elle a même envoyé près de 350 lettres d'intimidation aux grévistes et aussi des lettres de mise à pied de cinq jours à quatre délégués CGT-CFDT.

Une réunion s'est tenue le lundi 14 entre la direction et les syndicats. A sa suite, deux assemblées générales du personnel étaient convoquées mardi. Les revendications des gars des forges sont légitimes. La direction doit céder. Affaire à suivre.

(NDLR : suite à une interruption de cette communication qui nous a été téléphonée, nous ne connaissons pas le résultat complet de la réunion du 14).

Les travailleurs de la Solmer manifestent contre le lock-out.

MARSEILLE

La Solmer sur la Canebière

MANIFESTATION bien marseillaise, mardi matin, sur la Canebière où le soleil et la combativité des sidérurgistes de Fos-sur-mer s'étaient donné rendez-vous.

Plus d'un millier de travailleurs, venus dans dix-sept cars, avaient fait le déplacement pour venir soutenir les délégués en discussion avec le patron à la direction du travail.

Deux voitures sono, l'une CGT l'autre CFDT, ouvraient le cortège. Drapeaux, calicots, autocollants des syndicats, donnaient un air de fête à ce rassemblement, qui devait parcourir les artères de la ville en lançant des chansons et des slogans sans discontinuer.

TOUT EST A NOUS RIEN N'EST A EUX

Le refrain : *« Tout est à nous, rien n'est à eux »* donnait bien le ton de cette manifestation offensive. Puis sur l'air de *« En passant par la Lorraine »*, les manifestants reprenaient en chœur :

« Mettre les gens au chômage, oh que c'est pas beau (bis), *quand de tristes personnages se partagent le gâteau, o, o, o. »* Ou encore : *« C'est ça, c'est ça la France, du chômage du Nord à la Provence, des sanctions et des licenciements ».*

Les mots d'ordre prirent, tour à tour, pour cible tous les représentants de la bourgeoisie, du *« Anne-Aymone, ton mari déconne »* au *« Patrons Solmer sont bons à foutre en l'air »* jusqu'à la demande de démission de monsieur Silve, ancien des guerres coloniales, le maître de la répression et du chantage à la Solmer. Arrivés devant la préfecture, les sidérurgistes, firent la pause casse-croûte pendant qu'une délégation était reçue par le chef de cabinet du projet :

« C'est un magnétophone à enregistrer les revendications des travailleurs ; les ouvriers en ont ras-le-bol » devait dire un délégué en sortant.

LA DIRECTION CONSPUÉE

La manifestation se reconstitua pour aller à la direction du travail où avaient lieu les négociations avec le patron. Les représentants de l'intersyndicale CGT, CFDT CFTC firent un bref compte rendu unitaire : *« Les représentants syndicaux ont essayé de discuter de tous les aspects du conflit. Même quand la direction a essayé de limiter les discussions aux conditions de la reprise. Les propositions de la direction sont identiques à celles d'il y a quinze jours. Le directeur de la main-d'œuvre* (le médiateur) *en a conclu que cette réunion avait cristallisé de nombreux points de désaccord, il ne voit pas comment trouver un accord. Sur les sanctions, la direction refuse d'en parler. La réunion est suspendue, et on ne sait pas quand est-ce qu'elle va reprendre ».*

Au cours du compte rendu, la direction fut conspuée à plusieurs reprises. Les travailleurs de la Solmer ont la ferme intention de rentrer la tête haute. La manifestation s'est terminée sur le vieux port par un sit in, les délégués ont appelé à participer nombreux à l'assemblée générale de demain où une action, *« pas piquée des vers »* sera proposée aux travailleurs.

Hervé DASTAR

ROUBAIX

Le service filature anglaise de la Lainière est en grève depuis lundi. Cette grève qui porte sur les conditions de travail concerne 200 personnes.

Extraits d'un tract des trois syndicats distribué à la population marseillaise

Nouveau lock-out : Solmer veut nous affamer !

Pour la deuxième fois après cinq jours de « reprise », la direction lock-oute 5 400 agents Solmer, plus 2 000 sous-traitants et intérimaires, soit plus d'un mois sans salaire pour la plupart d'entre eux. Telle est la réponse de la direction à nos revendications. (...)

La direction de la Solmer n'a jamais accepté de négocier. Au lieu de cela, elle jette les travailleurs dehors, les prive de leur salaire. S'ils sont aujourd'hui parmi vous, c'est qu'ils veulent travailler. Mais pas à n'importe quel prix, mais pas en abandonnant à la rue les copains licenciés pour « fait de grève ». (...)

Solmer, c'est une usine qui se porte bien, dont les travailleurs se portent mal, *appuyez notre combat !*

Chômage : + 21,2% en un an

EN un an, d'avril 1978 à avril 1979, le nombre des chômeurs a augmenté de 21,2 % en France. Ce sont les statistiques mêmes du gouvernement dont on sait qu'elles minimisent la gravité du chômage. Voilà l'un des résultats d'un an de restructuration, de rationalisation, etc. 21,2 % de plus, cela correspond à 271 443 chômeurs de plus. Il y aurait, d'après les chiffres officiels, 1 290 600 chômeurs contre 1 065 200 il y a un an. Ces chiffres ne correspondent pas à la réalité, laquelle est certainement plus près du chiffre donné par le Bureau international du travail, soit 1 723 600 chômeurs.

Les jeunes sont les plus touchés. 40 % des chômeurs sont des jeunes de moins de 25 ans.

Autre aspect du chômage. La durée moyenne des inscriptions à l'agence nationale pour l'emploi est actuellement de 254 jours, soit en augmentation de 5,4 % depuis un an. Cela signifie donc que, depuis un an, les chômeurs restent plus longtemps sans travail.

Durant les quatre premiers mois de l'année, le nombre des chômeurs s'est accru de 100 000, ce qui atteste le fait que loin de se calmer, la situation empire. Pour le seul mois d'avril, le nombre des chômeurs s'est accru de 2 %.

H.M.

38e CONGRES DE LA CFDT

Les délégués se prononcent pour les 35 heures payées 40

Discussion animée et approfondie pendant le congrès.

(Photo HR)

Intervention de Jean-Claude Baletoux, (ancien OS à Michelin), secrétaire de l'Union régionale interprofessionnelle d'Auvergne

Depuis plusieurs mois, la CFDT, et en particulier la FGM (fédération métallurgie), a lancé une campagne sur les 35 heures. Une campagne ambiguë, qui lie réduction d'horaire et création d'emplois et laisse au deuxième plan le maintien du salaire.

C'est pourquoi il a été particulièrement important que le congrès CFDT discute clairement du principe de la compensation. C'est Yves Lichtenberger, secrétaire de la fédération service et livre, qui a défendu la position confédérale, en disant notamment : *« Qui ici ne connait pas d'exemples où les travailleurs dans leur lutte, dans les négociations, n'aient préféré, au vu du rapport de force, obtenir tout de suite des réductions du temps de travail et accepter de se garder pour plus tard la question de la compensation inégrale ? »*.

Nous publions aujourd'hui l'intervention de Baletoux qui lui a répondu et qui a eu le soutien de la majorité du congrès puisque 15 106 mandats se sont prononcés pour le maintien du salaire sur 24 404 votants.

C'EST au nom de vingt-cinq syndicats de la région Auvergne et de dix-huit de la région Rhône-Alpes, représentant différentes branches professionnelles que je combats la dernière partie de l'amendement du 4-8 de la résolution action proposée par le bureau national.

Soyons clairs, ce n'est pas le débat avec les travailleurs que nous refusons, mais tout simplement la compensation.

Une résolution-action d'un congrès confédéral doit contenir les objectifs de mobilisation que l'organisation propose aux travailleurs et en matière de réduction du temps de travail, les objectifs sont clairement affirmés au 4-2 de la résolution, puisqu'il est précisé très clairement la réduction du temps de travail sans perte de salaire vers les 35 heures.

Alors pourquoi cet amendement qui introduit des contradictions et risque d'entrainer l'organisation à une pratique syndicale confuse ?

S'il est normal que les revendications du temps de travail soient diversifiées en fonction de la réalité des horaires pratiqués, nous n'avons pas à introduire des inégalités entre les entreprises, les branches, localités ou régions en parlant de compensation de la réduction du temps de travail.

D'ailleurs, dans un certain nombre d'entreprises ou de branches, des résultats ont été obtenus sur la réduction du temps de travail sans qu'il soit à aucun moment question de la compensation.

C'est la même chose au niveau européen ou dans un certain nombre de pays la réduction du temps de travail en-dessous de 40 heures a été obtenue sans perte de salaire, c'est le cas de la Belgique, citée hier à cette tribune, qui fait les 36 heures sans perte de salaire.

Alors pourquoi, alors qu'il s'engage une campagne au niveau de la CES, la CFDT irait parler de compensation ? Il ne faut pas confondre les objectifs de mobilisation et la pratique des négociations.

Comment cela se passe-t-il dans les conflits ? Les travailleurs engagent l'action sur un ou des objectifs et c'est seulement au moment des négociations qu'après le débat avec l'organisation syndicale, ils acceptent ou n'acceptent pas le compromis qui ressort de la négociation.

Cette pratique syndicale est claire et cohérente et c'est cette pratique qu'il faut confirmer et mettre en œuvre.

La réduction du temps de travail sans perte de salaire est un objectif clair et unifiant et avancer, dès le départ, des objectifs de réduction du temps de travail avec perte de salaire pour certaines catégories de travailleurs n'est pas mobilisateur. C'est dès le départ prendre le risque de se couper de certaines catégories de travailleurs et par conséquent ne pas réunir les conditions de création d'un rapport de force favorable. Et puis il nous faut aussi prendre en compte que la grande majorité des adhérents de la CFDT ont des salaires inférieurs à 3 500 F mensuels et qu'ils n'accepteront pas de se mobiliser sur des revendications qui conduiraient à diminuer leur pouvoir d'achat déjà bien amputé par la politique patronale et gouvernementale.

Et si nos adhérents ne se mobilisent pas, comment croyons-nous mobiliser la masse des travailleurs ? Si nos adhérents ne sont pas porteurs de nos objectifs, il est clair que nous n'aurons aucune capacité pour mobiliser la masse des travailleurs. On parle depuis des années dans la CFDT de revaloriser le rôle de l'adhérent et de lui faire toute sa place dans l'organisation, eh bien nous disons, nous, que faire des adhérents les fers de lance de la mobilisation de masse, c'est aussi une façon de leur donner toute leur place dans la CFDT.

On nous a dit hier, à cette tribune, que cette compensation devait se faire dans le cadre d'une hiérarchie de 1 à 6. Mais cela pose le problème de savoir comment nous articulons cela avec notre politique salariale et comment nous voulons attaquer les inégalités. Nous sommes, nous, pour une pratique syndicale claire. Il ne faut pas mélanger les problèmes et attaquer les inégalités de revenus tous azimuts. La réduction des inégalités de revenu doit s'attaquer sur le plan des salaires et de la fiscalité et pas sur le plan de la réduction du temps de travail.

En conclusion, les opposants à cet amendement se prononcent pour la seule affirmation d'un objectif clair, mobilisateur et unifiant. *« la réduction du temps de travail sans perte de salaire vers les trente-cinq heures »* se prononcent pour une pratique syndicale claire, cohérente, proposent aux travailleurs une action de masse vigoureuse et demandent donc au congrès de rejeter la dernière partie de l'amendement proposé par le bureau national par un vote par mandats.

L'objectif prioritaire de la CFDT pour les trois ans, c'est la réduction du temps de travail, ce n'est pas la réduction des salaires.

Congrès de la CES (Confédération Européenne des Syndicats) à Munich

Pas de diversion dans la lutte pour l'emploi

Du 14 mai au 18, se tient à Munich le congrès de la CES (Confédération européenne des syndicats). La CES comprend trente et une organisations (CFDT et FO pour la France) venant de dix-huit pays européens. Comme l'avait annoncé la table ronde internationale de la CDFT sur les trente-cinq heures le 28 mars dernier, c'est le réduction du temps de travail qui est au centre de ce congrès. A la veille du congrès, la CGT a renouvelé sa demande d'entrer à la CES, mais le comité exécutif a souhaité que cette adhésion ne soit pas discutée lors de ce congrès et soit repoussée à un délai d'un an.

LUNDI 14 mai à Munich, s'ouvrait le 3e congrès de la CES. Dès l'ouverture, le thème principal, la réduction d'horaire qui doit être discutée mercredi et jeudi a été abordée alors que la parole n'était pas aux syndicalistes mais aux représentants de l'Europe (Boulin en particulier).

C'est bien significatif que tout le monde parle des trente-cinq heures : côté gouvernements, Schmidt, la semaine dernière, s'est déclaré favorable aux 35 heures. Lundi, Boulin, au nom du Conseil des ministres du Marché commun dit à Munich : *« Je suis convaincu qu'à terme des progrès considérables doivent être faits... »* et mardi 15, à Bruxelles, il préside une réunion des ministres des affaires sociales des pays européens sur la question de la « répartition du travail ».

Côté patrons, le 30 mai prochain, à Paris, est à nouveau ouvert le dossier de l'horaire annuel de travail par le CNPF et les organisations syndicales.

Côté syndicats, la CGT et la CFDT ont pris contact pour décider d'une campagne commune sur les 35 heures.

RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL ET MAINTIEN DU SALAIRE

Mais le débat se pose à plusieurs niveaux, de nombreuses différences existent déjà dans les pays d'Europe : des 42 heures en RFA aux 36,9 heures en Belgique en passant par les 41,3 heures en France, c'est pourquoi il est bien probable que le congrès de la CES se prononce plutôt pour une *« baisse générale de 10 % du temps de travail »*.

Sur la question du maintien du salaire, c'est-à-dire de la compensation intégrale, seule à ce jour dans la CES, la CFDT s'est prononcée nettement pour, grâce à l'amendement voté par le 38e congrès. Tous les autres, syndicats, patronats et gouvernements, restent dans le flou. Les patrons préfèrent l'aménagement du temps de travail, « l'horaire annuel » et seraient plus favorables à des jours des congés-supplémentaires. Pour les représentants de la bourgeoisie, la réduction d'horaire ne peut être liée qu'à une augmentation de la productivité : comme l'a dit Ceyrac, *« Nous accorderons les 35 heures quand nous ferons en 35 heures ce que nous faisons en 40 heures »*. C'est pourquoi il demande la progressivité.

Quant à la question de la création d'emplois, les syndicalistes de la CES reconnaissent eux-mêmes (malgré les campagnes qu'ils mènent), qu'il y en aura peu (5 % pour 10 % de réduction d'horaire) et les patrons affirment que c'est l'augmentation sensible de la productivité et non la réduction du temps de travail qui amènera l'augmentation des effectifs.

TRENTE-CINQ HEURES ET EMPLOI

Alors, il faut bien admettre que si tout le monde se met à discuter aujourd'hui de la réduction d'horaire, à se renvoyer la balle et à noyer le poisson, ce doit bien être pour faire diversion par rapport aux licenciements. L'absence dans le congrès CFDT d'une motion spécifique sur l'emploi fait bien penser que c'est un piège dans lequel le syndicalisme français risque de tomber.

Claire MASSON

SOUSCRIPTION

40 MILLIONS POUR FIN JUIN

Une place à tenir

DANS les batailles importantes pour la classe ouvrière, notre journal doit être présent. S'il veut être le journal de la classe ouvrière, une arme, un outil de son unité, il doit tenir sa place sur tous les fronts importants de la lutte de classe.

Cela ne va pas sans difficultés.

Le récent congrès de la CFDT était un événement important pour la classe ouvrière et notre journal y tint sa place, sur la base du travail du parti, dont le résultat était la présence au congrès de camarades délégués par leurs syndicats et sur la base du travail de nos rédacteurs envoyés par le comité de rédaction pour suivre le congrès.

La première difficulté, la première bataille pour notre journal fut de conquérir sa place à la table de presse à l'intérieur du congrès.

Le mardi matin étaient à la table, *le Matin*, *le Monde*, *Ouest-France* et *Libération*. Il nous fut d'abord expliqué que seuls les journaux n'étant pas œux d'organisations politiques étaient autorisés.

Dans la matinée arrivaient l'*Humanité* et le *Télégramme de Brest*.

Déjà une pétition circulait dans le congrès sur la limitation imposée à la diffusion de la presse. Quant à nous, nous intervenions sans cesse auprès des syndicalistes tenant la table de presse qui eux-mêmes relançaient les responsables. Après l'arrivée de l'*Humanité* (journal de parti à ce que l'on sait) nous apprenions que la direction du congrès avait prévu la seule présence des journaux à grand tirage, donc aussi de l'*Humanité*... C'est en fin de matinée que J. Chérèque, venu à la table de presse, s'étonna de l'absence de *La Croix* (il faut dire que ce journal publiait une interview de J. Chérèque). Les militants syndicalistes s'occupant de la presse commençaient à se demander sérieusement si certains responsables ne les prenaient pas pour des imbéciles ! Leur intervention, ajoutée aux nôtres, à la pétition, à d'autres interventions firent que la direction du congrès finit par donner son aval pour la présence d'autres journaux, en milieu de l'après-midi. Ceux envoyés par le canal des NMPP n'étaient bien sûr plus disponibles, mais notre journal fut tout de même présent dès le premier jour : nous avions apporté une vingtaine d'exemplaires, vendus presque tous en fin d'après-midi.

Le lendemain, les NMPP n'en ayant fourni qu'un tout petit nombre, il a fallu aller en chercher d'autres. Le chiffre de vente fut de plus de 40. Le jeudi il dépassait les 80. Une soixantaine de bimensuels étaient diffusés le vendredi (le quotidien n'arriva pas ce jour-là). Nous ne connaissons pas le chiffre de vente du samedi.

Les autres journaux (*Ouest-France*, *le Matin*, *Libération*, *le Monde*) étaient vendus à 200 ou 300 exemplaires, l'*Humanité* une centaine.

Notre journal avait tenu sa place.

Pour qu'il la tienne encore mieux, pour qu'en de telles occasions, il puisse être plus riche (nous n'avons pu passer tout ce que nous avions écrit), il faut bien sûr des moyens. Ils ne peuvent venir que de vous, camarades et amis lecteurs. Il nous faut 40 millions d'ici fin juin.

Gilles CARPENTIER

Liste de souscription

TOTAL PRÉCÉDENT	70 354,95 F
Un forestier	100 F
Supplément à réabonnement au quotidien JF - Rennes	150 F
Souscription des camarades Pyrénées atlantiques	450 F
Supplément à réabonnement au quotidien GS Chelles	10 F
" " JL - Corbeil	10 F
Sur un héritage qui représente de la plus-value. Don à HR BA Issy	8 000 F
Supplément à réabonnement aux quotidien et bimensuel FV Bretagne	175 F
" " au quotidien RJD - Grenoble	70 F
Souscription D CH - Romorantin	104 F
Supplément à réabonnement au bimensuel PJR St-Sébastien-Loire	12 F
" " au quotidien HLG - Pontivy	20 F
Soutien hebdomadaire (mai) MD - Boulogne/mer	60 F
Supplément à réabonnement au bimensuel AYG - Lyon	30 F
" " aux quotidien et bimensuel FP - Aix-les-Bains	100 F
" " au quotidien MG - Viroflay	60 F
Des marxistes-léninistes de Corbeil-Essonnes	300 F
Un camarade de l'imprimerie - Paris	67 F
Vente de matériel aux Puces - Paris	70 F
Souscription imprimerie - Paris	50 F
Souscription au local - Paris	64,20 F
Sur vente de calendriers - région parisienne	100 F
Souscription DL - Toulouse	200 F
Souscription vente de confitures - Paris	46,50 F
NOUVEAU TOTAL AU 9 MAI 1979	80 603,65 F

Culturel

FESTIVAL DE CANNES

La plus grande foire mondiale du cinéma

DEPUIS plusieurs jours déjà le 32e festival de Cannes est ouvert. Derrière le folklore des starlettes et des vedettes, sous les palmiers de croisette, il y a la plus grande foire mondiale du cinéma. Il y aura 40 000 participants composés de distributeurs de films qui veulent vendre leurs stocks aux pourvoyeurs de salles de l'ensemble du globe.

Le chiffre d'affaires enregistré pendant ces quatorze jours sera supérieur à celui du salon de l'automobile. C'est par kilomètres que se négocie la pellicule à Cannes. Au-delà de l'aspect commercial, le festival de Cannes, c'est la concentration de tous les films que nous verrons cette année sur nos écrans. Cela nous intéresse beaucoup. Ces images, ces pellicules sont le reflet indirect de notre époque, du rapport de force entre les travailleurs et les patrons, entre les peuples et les impérialistes.

L.C.

Des films qui traduisent un malaise

LA sélection au festival de Cannes, même si elle n'est pas suivie d'une palme, constitue en soi une consécration et une publicité pour le lancement d'un film. Une centaine de films sont projetés pendant ces quatorze jours. C'est *Hair* de Milos Forman qui a ouvert le festival. *Hair* constitue une remise en cause des USA et de leur intervention au Vietnam. Cette remise en cause est certes limitée par son aspect pacifiste. Milos a déjà réalisé *Vol au dessus d'un nid de coucou*. Beaucoup de films reflètent une remise en question, un doute sur des idées, des valeurs tenues pour acquises, un doute devant l'échec du système capitaliste, même si ce doute n'est pas formulé clairement. Ainsi, le *Grand embouteillage* de Comencini. Le film comme son titre l'indique est basé sur un embouteillage sans issue. On retrouve Jane Fonda dans le *Syndrome chinois*, qui raconte une catastrophe nucléaire ; ce film passait sur les écrans aux USA aux moment de la catastrophe de Three Mile Island.

Wajda, le réalisateur de *L'Homme de marbre* présente *Sans anesthésie*, dénonciation des systèmes dictatoriaux. Herzog qui a fait *Nosfératu* continue dans le sens de la violence avec *Woyzeck* et toujours le même acteur Klaus Kinski. Autre film attendu : *Le Christ s'est arrêté à Eboli* de Francesco Rosi, sur un village de l'Italie du Sud au moment de Mussolini.

Bref, un cinéma qui traduit un vent de scepticisme et de remise en cause. Il y a en toile de fond la crise qui frappe tous les pays capitalistes. De là le doute et les questions mêmes confuses que posent les cinémas de ces pays. Un grand absent de ce festival, le tiers monde.

Léon CLADEL

Une nuit au foyer Sonacotra de Garges-les-Gonesse

Menacés d'expulsion par décision du tribunal de Pontoise, les résidents du foyer de Garges-les-Gonesse s'organisent. Ils ont appelé les travailleurs et démocrates français qui les soutiennent à venir passer des nuits au foyer. Ce fut le cas dans la nuit du 30 avril au 1er mai, où les résidents craignaient l'intervention de la police. Une lectrice raconte cette nuit passée au foyer.

ON est là, dans la cuisine du 5e étage, une quinzaine de jeunes, de travailleurs, de familles de Garges et des communes alentour. Les enfants dorment dans une chambre voisine. Un résident arrive, inquiet, parce qu'un bébé pleure. Trois autres s'affairent à préparer le repas. Les résidents sont aux petits soins pour nous. Il nous ont fait du couscous bien préparé. Dans un coin, des membres du soutien s'affairent autour d'un papier. Ils font le planning de la garde, comment informer la population du Logirep à côté. On pense à un tract.

« *Pourquoi suis-je venue au foyer ?* » me dit une camarade. « *J'ai été informée parce que je travaille à la cité d'à côté et je suis venue apporter mon soutien, tout simplement comme tous les gens ici. On est venu aider les résidents et lutter avec eux contre la fermeture de leur foyer* ». Les tours de ronde sont établis. Certains vont aller se coucher et tout le monde reprend le travail à 7 ou 8 heures.

La mobilisation des Français pour tenter de faire échec aux expulsions est un bon exemple du soutien que les résidents sont en droit d'attendre contre la police et les expulsions.

De nombreux syndicalistes de Seine-St-Denis répondent à l'appel du comité de résidents de Garges-les-Gonesses

LE comité de résidents du foyers de Garges-les Gonesse a lancé un appel aux UL, sections CGT et CFDT pour les aider à s'opposer à la fermeture de leur foyer. Dans plusieurs usines, la diffusion du tract pour les journées portes-ouvertes des 19-20 mai se fera en commun, résidents et militants de l'entreprise : à l'Alsthom-St-Ouen, sections CGT et CFDT, à Bendix section CFDT, à Westinghouse délégués CFDT, à Dufour des délégués CFDT, à l'hôpital de Montreuil des militants CGT, etc.

C'est un petit pas, mais un pas important pour réaliser concrètement l'unité français-immigrés.

Avec le Parti

Fête régionale de «L'Humanité Rouge»

Le dimanche 27 mai, salle Apollo au Boucau (Bayonne)

LE matin à 10 heures, rencontre sportive Rugby-sélection (Aquitaine-Bayonne), football : Comores-Gabon, hand-ball féminin. Midi : Pique-nique. A 14 h 30 : Sawrahna « *Notre révolution* », film retraçant la lutte nationale du peuple érythréen), avec une délégation du FPLE. Débat.

— 16 heures : Film sur les journées ouvrières de solidarité à Dunkerque et Denain.

— Intervention de camarades sidérurgistes du Nord (pas certain encore).

— 16 h 30 : Intervention centrale. Les travailleurs et l'Europe par Alain Castan, membre du comité central du PCML. Suivie d'un large débat public.

— 18 h 30 : Urria

— Vers 19 h 45 repas (frites, merguez, sardines, vin, cidre, etc.).

— 21 h, soirée culturelle avec Fermin Valencia, Paquito Diaz, José Aguirre, un groupe de lycéens de Bayonne, interprétant des chansons médiévales, des chanteurs paysans basques, une chanteuse espagnole, danses et chants comoriens.

La soirée sera clôturée par un bal populaire. Nombreuses délégations étrangères, françaises et basques avec leurs stands et leurs activités propres. Stand du PCML et des Editions du Centenaire.

A l'extérieur des salles, nombreux jeux. Activités enfantines tout l'après-midi. Crèche assurée sur place. Le billet d'entrée est de 10 F (non compris le repas du soir). Il donne droit au tirage d'une bourriche.

Pour tout renseignement, téléphonez, passez au centre d'informations sur la nouvelle presse, 52, rue Bergeret — 33000 Bordeaux. Tel : 91 47 33. Permanences : lundi de 18 à 19 heures, mercredi de 14 à 15 heures, vendredi de 18 à 19 h 30. Départ en car d'Agen et de Bordeaux le 27 mai. Le parcours sera fléché à partir de la gare de Bayonne.

VITROLLES (BOUCHES-DU-RHONE)

«La parole aux travailleurs»

Vitrolles correspondance.

LE 12 mai, la cellule de Vitrolles du PCML a organisé une réunion publique sur le thème « *La parole aux travailleurs* ». Trente-deux personnes ont répondu à son appel et ont entendu les interventions d'un militant du parti à la maison de retraite de *la Perdrière*, d'une collègienne et d'une enseignante sur les luttes dans les CES de Vitrolles, d'un employé communal CFDT, d'un travailleur d'Algeco-CGT sur la récente lutte des travailleurs de cette entreprise, un représentant du comité anti-expulsion de Vitrolles, d'Alain Castan enfin qui, au nom du PCML, souligna la nécessité de reconstruire l'unité de la classe ouvrière et de développer la solidarité face à l'offensive anouvrière du patronat et du gouvernement.

Il s'ensuivit un débat fort riche auquel prirent part notamment, outre les intervenants, d'autres travailleurs d'Algeco, une ouvrière agricole, une ouvrière de l'alimentation, un ouvrier de la Solmer et la plupart des participants.

La réunion se termina dans la bonne humeur autour d'une sangria. Elle aura apporté beaucoup de satisfaction non seulement aux militants du parti mais aussi à tous les participants dont certains connaissaient très peu notre parti. Aujourd'hui, « *c'était vraiment la parole à la classe ouvrière* » ont dit certains d'entre eux. Au fond, c'était la première fois que cela se produisait sur Vitrolles depuis que ce petit village est devenu une ville de 20 000 habitants.

ECHOS *des entreprises et quartiers*

RIGOT-STALARS (MARQUETTE - NORD)

Non aux reclassements - déclassements !

Marquette, correspondant

SUITE à l'annonce de licenciements à Rigot-Stalars par le comité central d'entreprise du groupe Willot, la direction de l'usine de Marquette a proposé, aux travailleurs, par lettre individuelle, le reclassement dans une autre usine du groupe.

Outre que plusieurs d'entre eux ont déjà été « reclassés » à Marquette, venant de Marcq-en-Barœul et la Madeleine, ces « reclassements » correspondent, en fait, à des déclassements. C'est pourquoi les travailleurs de Marquette ont tous refusé de répondre aux lettres de la direction.

Ils ont de plus débrayé massivement et manifesté jusqu'à la mairie de Marquette, le jeudi 3 mai, à l'appel de la section syndicale CGT.

Ils ont intenté également un recours aux prud'hommes pour protester contre la suppression de leur prime d'assiduité suite à leurs deux heures de débrayage. Cette prime, dite « d'assiduité », est, en fait, une prime antigrève puisque, pour deux heures de débrayage, elle leur fait perdre 8 heures.

Rigot-Stalars est une petite usine sans grand passé de lutte mais ses travailleurs sont cette fois bien décidés à ne pas laisser les frères Willot fermer leur entreprise.

Pas un seul licenciement dans le groupe Willot.

ROMANS (DROME)

La SEIM occupée par les ouvriers

Extraits d'une correspondance PCML-PCRML de la Drôme.

DEPUIS plusieurs années et à peu près toujours à la même période, la colère gronde chez les métallurgistes de la Drôme et de l'Ardèche. Après les grèves de Caravelair, SFMM, Chambon, la Voulte et Toussaint Devilbiss, une fois de plus, les ouvriers de la SEIM — construction électrique — sont entrés en lutte.

Après une série de débrayages tournants, commencés depuis le 16 mars et qui ont totalisé jusqu'à présent soixante-trois heures de grève, les ouvriers de la SEIM ont décidé l'occupation des locaux de l'usine le lundi 7 mai et c'est majoritairement à 80 % que la grève est suivie dans le collège ouvrier.

Ce n'est pas une grève contre les licenciements, mais une grève offensive des ouvriers pour l'augmentation générale des salaires et l'amélioration du pouvoir d'achat : 3 000 F minimum, 13e mois et prime de vacances, 5e semaine de congés payés pour aller progressivement vers les 35 heures par semaine sans réduction de la paie...

Pendant l'occupation, les délégués passent également chez les ouvriers, d'accord avec la grève mais pas avec l'occupation, pour discuter avec eux, leur dire où ça en est, afin de les rallier à la lutte. Le patron préfère une perte d'argent, 65 millions par jour, supérieure à celle qui correspondrait à la satisfaction des revendications, 22 millions par an, que de céder. Cela a toujours été sa tactique dans la région comme ailleurs. Tout le monde sait aussi qu'au niveau de la métallurgie, dans la Drôme-Ardèche, le patronat possède une caisse noire antigrève qui lui permet de tenir le coup. Aussi est-il absolument nécessaire que la solidarité de tous les ouvriers soit prise sérieusement en main dans toutes les sections syndicales et dans les quartiers ainsi que la coordination des luttes au niveau de la métallurgie dans la région car c'est tous unis, à la base et solidaires, que nous ferons céder les patrons.

PAPETERIES DE LA SEINE (NANTERRE)

Encore des licenciements : les travailleurs ripostent par la grève

Cellule Joseph Staline de Nanterre, correspondance

LES Papet, c'est une entreprise qui fabrique de la pâte à papier. Elle est implantée à Nanterre depuis 1902. A chaque grand événement du mouvement ouvrier, les Papet ont toujours été présents dans la lutte. Quand les Papet bougent, toute la population le sait et en discute.

En 1962, St-Gobain-Pont-à-Mousson, flairant une opération immobilière fructueuse, rachète les Papets, par l'intermédiaire de sa filiale, la Cellulose du pin. Sur les 150 hectares de terrain, St-Gobain prévoyait la construction de bureaux. Pour réaliser ce projet appelé, « opération Manathan » par les travailleurs, il fallait faire place nette et faire disparaître l'usine. Ce projet a fait long feu face à la lutte et le trust a décidé d'investir ailleurs.

Depuis 1972, des vagues régulières de licenciements ont réduit l'effectif des Papets à environ 300 personnes alors qu'elle en a compté plus de 1 000. On ne peut évidemment pas parler de victoire des travailleurs dans ces conditions. Pourtant, ils n'ont pas hésité à chaque fois à se mobiliser et à lutter.

L'année dernière, la direction veut encore alléger les effectifs. Cette fois, elle cherche des volontaires et fait miroiter une prime de départ de 30 000 F pour les salariés qui acceptent de partir « volontairement ». 500 licenciements sont ainsi prononcés, volontaires mises à la retraite à 56 ans un tier, licenciements autoritaires. Et aujourd'hui encore, 15 nouveaux licenciements sont effectués.

Cette fois-ci, la direction s'attaque ouvertement aux organisations syndicales en mettant à la porte cinq délégués (3 CGT et 2 CFDT) et les travailleur usés par le travail (plusieurs malades). Tous ces nouveaux licenciés ont entre huit et vingt ans de maison. Les travailleurs sont bien conscients que le patronat cherche à décapiter l'organisation qu'ils se sont donnée en prévision de nouveaux coups bas. Aussi, la riposte ne s'est-elle pas faite attendre.

Dès l'annonce des licenciements, le 10 mai, ils se sont mis en grève, dans l'unité, puisque, pour la première fois, les employés et la plus grande partie de la maîtrise ont cessé le travail.

Creusot-Loire, Bennes Marel à Rive-de-Gier

Où en est-on dans la lutte contre la restructuration?

Dans la région de St-Étienne, à Rive-de-Gier, la restructuration se met en place dans la sidérurgie légère à Creusot-Loire. Depuis plusieurs mois, des licenciements ont été annoncés, 728 à Marrel Rive-de-Gier. La question posée est celle d'organiser la lutte. Voici comment un délégué CGT nous a expliqué les derniers développements.

A LA suite d'une entrevue avec la direction, qui s'est avérée négative, les syndicats ont appelé à une assemblée générale qui a rassemblé 880 travailleurs. Ceci se passait le même jour où tout était « arrangé » à Manufrance. Les syndicats ont appelé à la grève totale. Le résultat du vote a donné : 387 pour et 490 contre.

Une lutte âpre s'est alors engagée pour savoir quelle suite à donner à ce vote. Un délégué est intervenu en proposant que les grévistes se mettent d'un côté, les non-grévistes de l'autre, en mettant ceux-ci avec le directeur et en rejetant plus ou moins l'échec du vote sur le compte des travailleurs.

Un autre est intervenu en disant que ce n'est pas parce que certains ont refusé la grève qu'ils sont les renards, que le problème était de voir quelle forme de lutte adaptée était possible. Il proposa une assemblée générale dans un atelier (il pleuvait) et 450 travailleurs étaient d'accord pour cette assemblée. Pour le moment, il fallait aller tous voir le directeur car c'est de lui que dépendent encore les licenciements.

D'autres interventions arrivèrent à démobiliser les travailleurs, en noyant le poisson et en proposant une action soi-disant très dure à 9 heures. En fin de compte, seule une soixantaine d'ouvriers se retrouva pour demander des comptes au directeur, mais ce n'était pas un rapport de force suffisant ; l'« action » très dure fut l'occupation des grands bureaux où se retrouvèrent 35 travailleurs.

La boite va certainement être en lock-out trois ou quatre jours. Les lettres de licenciements tombent le 23 mai, les licenciements seront alors pour un mois dans les mains de l'inspection du travail.

Comme nous l'a dit le délégué CGT avec qui nous avons fait cet article, c'était la confusion ; dans la CGT, il y eut quatre positions différentes, et le problème est maintenant de reconstruire l'unité sur des bases de classe. Il faut se battre dans l'unité, les licenciements ne sont pas inéluctables.

Soutenons les travailleurs de Marrel ! Pas un seul licenciement !

Correspondant avec un délégué CGT

BLOC-NOTES

APPEL DE L'ADMINISTRATION

En raison des faibles versements qui nous sont parvenus aux mois de février, mars et avril et des échéances auxquelles nous avons à faire face, nous lançons un appel pressant aux camarades des régions et sections pour qu'ils nous fassent parvenir leurs réglements le plus vite possible.

Pour la première fois sur les écrans.
LES LOIS DE L'HOSPITALITE

Film documentaire, long métrage, en couleur.

Réalisé pour la commission culturelle du Comité de coordination des foyers Sonacotra.

Lyon Cinéma Familia - 262 rue Duguesclin - 3e.

Tous les jours du mercredi 16 au 29 mai (dans le cadre du festival des travailleurs immigrés).

Programme de la rétrospective des films de Joris Ivens

Centre Pompidou – Salle de la cinémathèque française 5e étage – Entrée par le restaurant.

MERCREDI 16 MAI – 17 h :
- La flèche ardente, 1911 (7' muet)
- Étude des mouvements, 1928 (4' muet)
- Le Pont, 1928 (11' muet)
- Les Érisants, 1929 (11' muet)
- La Pluie, 1929 (12' muet)
- Piloter, 1929 (10' muet).

MERCREDI 16 MAI – 19 h :
- Symphonie industrielle, 1931 (10' muet)
- Chanson des Héros (Komsomol), 1932 (50', titres lus)

JEUDI 17 MAI – 17 h :
- Borinage, 1933 (34', version française)
- Nouvelle terre, 1934 (30', sous-titres français)
- L'électricité et la campagne, 1940 (33', version anglaise)

JEUDI 17 MAI – 19 h :
- La Terre d'Espagne, 1936 (52', version française)
- Notre Front russe, 1941 (38', version anglaise)

VENDREDI 18 MAI – 17 h :
- Les 400 millions, 1939 (53', version anglaise)
- Indonesia calling, 1946 (22', version anglaise)

VENDREDI 18 MAI – 19 h :
- Les Premières années, 1948

SAMEDI 19 MAI – 17 h :
- La Paix vaincra, 1951 (90')

SAMEDI 19 MAI – 19 h :
- Le Chant des fleuves, 1954 (90')
- Mon Enfant, 1956 (12')

DIMANCHE 20 MAI – 17 h :
- La Rose du vent, 1956 (100')

DIMANCHE 20 MAI – 19 h :
- La Seine a rencontré Paris, 1957 (32')
- Printemps précoce, 1958 (38')
- 600 Millions avec nous, 1958 (12')

GARGES (région parisienne)
Les résidents vous ouvrent les portes

A la demande de la Sonacotra, le tribunal de grande instance de Pontoise a condamné les 308 résidents à l'expulsion et à la fermeture du foyer à partir du 1er mai 1979. Les résidents vous ouvrent les portes les 19 et 20 mai au foyer de Garges, 7 rue des prieuses.

Au programme : samedi 19 et dimanche 20, 24 h sur 24 : musique et chansons, visite des chambre, théâtre, danses folkloriques, film et montage diapositives, intervention et débat à partir de 16 heures.

ASSOCIATIONS DES AMITIES FRANCO-CHINOISES
17 mai — Châtillon-sous-Bagneux

Au foyer des jeunes travailleurs, 1, rue Jean Richepin, à 20 h 30. Soirée d'amitié franco-chinoise : diaporama : « *En Chine, du matin au soir* » et débat.

Pour adhérer au PCML ou rencontrer ses militants :

Retourner ce bulletin à *l'Humanité rouge*, boite postale 61 — Paris Cédex 18.

NOM. . . . . Prénom. . . . .
Profession . . . .
Adresse complète . . . .

l'humanité rouge

Directeur politique : Jacques Jurquet
Rédacteur en chef : Jean Quercy
Chefs de rubrique : Intérieur : Claude Buisson
Front ouvrier : Gilles Carpentier - International : Annie Brunel
L'Humanité rouge - Pour toute correspondance :
BP : 61 75861 Paris cédex 18
CCP : 30 226-72 D La Source
Tel : 205-51-10

Directeur de publication : André Druésne
Commission paritaire No 57 952
Distribution NMPP
Imprimerie La Nouvelle
Dépôt légal 2eme trimestre 1979

INTERVIEW D'ILAN HALEVI, JOURNALISTE ISRAELIEN ANTISIONISTE (1)

L'autonomie selon Begin

Propos recueillis par Serge Forest

ILAN Halevi est journaliste. Juif et antisioniste, il a dû s'exiler d'Israël où il a vécu la plus grande partie de sa vie. A ce double titre d'Israélien, connaissant particulièrement bien la réalité de l'État d'Israël, et de militant antisioniste véritable, il est certainement l'un des mieux placés en France pour parler du sionisme, de l'oppression quotidienne des Palestiniens dans les territoires occupés par les troupes israéliennes, du plan d'autonomie de Begin pour les territoires occupés après la guerre de 1967, après la signature de l'accord avec Sadate. C'est précisément du problème de l'autonomie dont parle Halevi dans la première partie d'une longue interview qu'il a bien voulu nous accorder et dont nous passerons la suite les jours suivants.

Ilan Halevi a publié en France l'an dernier un livre : « *Sous Israël, la Palestine* », aux éditions Sycomores.

Il publie régulièrement un bulletin « *Nouvelles de l'intérieur* » qui comprend essentiellement des traductions d'articles parus dans la presse israélienne et qui donnent une large information sur la situation dans l'État sioniste, sur l'oppression et la résistance du peuple palestinien.

Serge FOREST

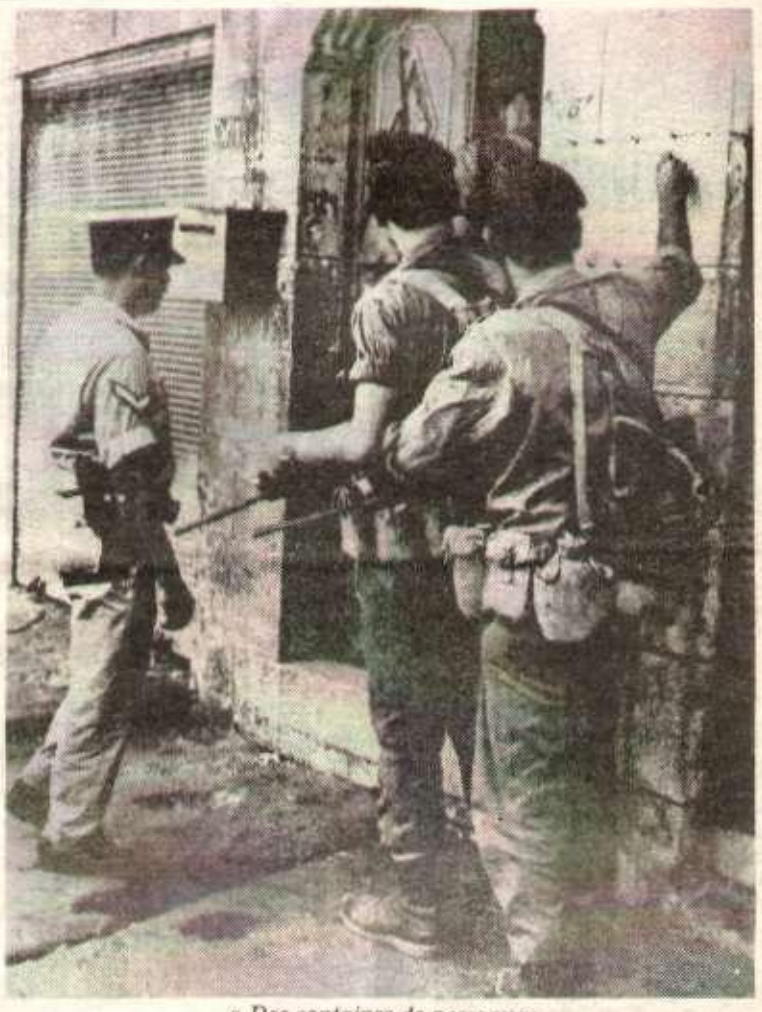

« Des centaines de personnes sont arrêtées toutes les semaines. Elles sont systématiquement torturées pour leur faire avouer des délits contre la sécurité d'Israël »

– Serge FOREST : Que penses-tu de la situation actuelle au Moyen-Orient après le dernier discours de Sadate et après la signature des accords ?

Ivan HALEVI : Je pense dans l'ensemble que les développements sont très, très négatifs, que la défection de Sadate a des conséquences pratiques à court comme à long terme, qu'on ne mesure pas encore bien. Il est tout à fait possible que la période qui s'est ouverte au lendemain de la guerre d'octobre 1973 et dans laquelle il semblait qu'il y ait une perspective d'intégration de l'OLP, c'est-à-dire du peuple palestinien, dans un processus de règlement négocié soit close et que le jeu politique, tel qu'il a existé au Moyen-Orient au cours des cinq dernières années, soit en train de se modifier radicalement.

– S.F. : Tu penses que ces réajustements se font en défaveur du peuple palestinien ?

I.H. : A court terme, oui. Je pense que le peuple palestinien qui en a vu d'autres saura trouver les moyens de surmonter cette étape. Il en a surmonté d'autres : Septembre noir en Jordanie, la guerre civile au Liban, mais certainement, la période en cours, même si elle ne se traduit pas comme d'autres par des massacres généralisés, sonne l'ouverture à de nouveaux massacres. C'est la porte ouverte à des tentatives (car il est possible que d'autres Etats arabes que l'Egypte y soient également intéressés) visant à marginaliser l'OLP et à exclure les Palestiniens du processus de décision de leur avenir.

Maintenant, en ce qui concerne les territoires occupés après la guerre de 1967, c'est-à-dire la Cisjordanie et la bande de Gaza, dont Sadate, justement, annonçait le 1er mai qu'il se jugeait autorisé à négocier leur avenir, parce que, dit-il, ils n'appartiennent à personne, en ce qui concerne ces territoires, il y a un plan d'autonomie qui est mentionné dans les accords de Camp David, et dans le traité de paix signé à Washington. Cette notion d'autonomie a provoqué pas mal d'incompréhensions et d'ambiguïtés en Occident. Il y a beaucoup de gens qui, se fiant à des parallèles historiques qui n'ont pas vraiment cours dans le cas particulier, pensent que l'autonomie est le prélude à la souveraineté, un régime de transition. Et c'est un fait que aussi bien Sadate que les Américains prétendent que l'autonomie est un régime de transition, qu'au bout de quelques années, il y aurait un référendum et, éventuellement, une évacuation de ces territoires. Une partie de l'establishment israélien, qui s'oppose au plan d'autonomie, accrédite la même idée. C'est-à-dire qu'elle dit que l'autonomie n'est pas bien parce que ça va mener à moyen terme à l'évacuation des territoires occupés et à la constitution d'une entité palestinienne. Le gouvernement israélien, pour sa part, et les forces dominantes en Israël, ont dit clairement quelles étaient leurs conceptions de l'autonomie.

«L'autonomie» des sionistes

– S.F. : Tu peux expliquer quelles sont ces conceptions ?

I.H. : La conception de l'autonomie selon Begin, c'est un statut d'autonomie administrative limitée pour les habitants, pas pour le territoire. C'est-à-dire qu'il s'agit de donner aux Palestiniens, qui sont dénommés par le gouvernement israélien « *Arabes de la terre d'Israël* » des droits à l'autogestion de leurs affaires civiles à l'exclusion de toute souveraineté sur le territoire. Et les points centraux sur lesquels la différence se manifeste, c'est que, tout d'abord, dans l'autonomie selon Begin, l'armée israélienne continue d'assurer la « sécurité » de ces territoires, elle continue de stationner comme avant dans ces territoires, elle continue, comme elle fait quotidiennement, d'arrêter, d'emprisonner, de torturer comme elle le veut. J'ai reçu récemment un coup de téléphone : le 1er mai, l'armée israélienne a imposé un couvre-feu au village de Bir Zeit où est située l'université arabe et un étudiant a été blessé par balle, cent étudiants ont été interpellés par les militaires. On leur a pris leur carte d'identité en leur demandant de se présenter devant le gouvernement militaire pour les récupérer, et ça c'est ce qui se passe quotidiennement. Des centaines de personnes sont arrêtées toutes les semaines. Elles sont systématiquement torturées pour leur faire avouer des délits contre la sécurité de l'Etat.

Ceux qui ne sont pas inculpés de charges précises sont maintenus en détention administrative. L'armée régulièrement dynamite des maisons sous prétexte qu'elles ont été habitées par des Palestiniens accusés d'actes terroristes. Une dizaine de maisons ont déjà été dynamitées de cette façon depuis le début de l'année. Ça c'est la sécurité.

Le deuxième point, c'est la colonisation.

– S.F. : En fait, sur ce point là, le plan d'autonomie qui a été signé n'est pas très différent du plan qui a été préparé par le général israélien Sharon ?

I.H. : Ce n'est pas tout à fait cela. C'est assez curieux, parce que les travaillistes aujourd'hui s'opposent au plan d'autonomie pour les raisons maximalistes que j'ai détaillées précédemment, mais le premier plan d'« autonomie administrative » sous ce nom, avait été élaboré par Shimon Peres, ministre travailliste de la défense en 1976. Au printemps 1976, lorsqu'il y a eu les élections municipales en Cisjordanie qui ont balayé du pouvoir municipal la couche des vieux notables pro-jordaniens et mis au pouvoir dans les municipalités, à 80 %, des bourgeois patriotes qui soutiennent l'OLP, à l'époque, Shimon Peres avait élaboré comme alternative aux listes du Front national un plan d'autonomie administrative limité qui, en gros, est le même que celui que Begin a proposé à Sadate un peu plus tard. Cette autonomie, il faut bien le voir, n'est pas un régime transitoire, mais définitif. Dans l'esprit de Begin, il s'agit justement d'une alternative à l'évacuation. En octroyant aux « Arabes de la terre d'Israël » comme il les appelle, un statut définitif, il suppose le problème définitivement réglé par l'octroi de droit minoritaire au peuple palestinien sur sa propre patrie à l'exclusion de toute souveraineté territoriale. Maintenant, dans le cadre de cette autonomie, non seulement l'armée va continuer à occuper, mais l'implantation de colonies de peuplement israéliennes va continuer à se développer.

Le ministre de l'agriculture, le général Sharon, qui est le grand architecte de tous les plans de colonisations du gouvernement a élaboré un plan qui porte son nom et qui prévoit le quadrillage de la Cisjordanie par cinq nouveaux axes routiers nord-sud et trois nouveaux axes routiers est-ouest, de façon à ce que, joints aux routes déjà existantes, ces axes divisent la Cisjordanie en quadrilatères dont le général Sharon souligne lui-même, toujours avec beaucoup de plaisir, qu'aucun d'entre eux ne contiendra plus de 100 000 Arabes. Aux points d'intersection de ces routes tranversales et longitudinales, il y aura des colonies de peuplement et les forces de sécurité pourront patrouiller sur les routes qui joignent entre elles ces colonies de peuplement.

Une colonisation accrue

– S.F. : Il y aura en particulier de nouvelles colonies de peuplement ?

I.H. : Il y aura de nouvelles colonies de peuplement. Il y a eu déjà, depuis la signature du traité de paix, quatre nouvelles colonies qui ont été installées, selon des plans gouvernementaux et indépendamment des colonies dites sauvages qui sont implantées par les activistes de la droite religieuse, selon un procédé qui se reproduit depuis plusieurs années et en vertu duquel des implantations d'abord sauvages obtiennent peu à peu leur légalisation et deviennent des colonies israéliennes de « plein droit ».

Le troisième élément de cette autonomie d'un genre particulier, c'est qu'évidemment, les travailleurs palestiniens continueront d'aller s'employer dans les garages, les cuisines, les entreprises industrielles et les colonies agricoles israéliennes quotidiennement, dans des conditions de surexploitations qui confinent à l'esclavage. On sait que sur les deux ou trois cent mille travailleurs palestiniens qui travaillent quotidiennement dans l'économie israélienne plus de 30 % sont des enfants dont l'âge va de 7 à 14 ans.

Un rejet unanime

Lorsqu'on met ensemble tous ces éléments, on voit bien de quelle autonomie il s'agit : il s'agit d'aménager l'occupation israélienne, de façon à obtenir un quadrillage policier plus efficace de cette population, de façon à ce qu'elle passe sa vie à rentrer le soir dans ces ghettos-dortoirs et à aller travailler dans la journée dans l'économie israélienne. Mais les ghettos-dortoirs seront « municipalement » gérés par un soi-disant conseil autonome, ce qui permettra à Israël non seulement de continuer l'occupation, la colonisation et l'exploitation des Palestiniens mais de le faire sous couvert du droit, c'est-à-dire sous couvert d'une pseudo-reconnaissance de l'autonomie des habitants.

Ce que je voudrais dire très très clairement, c'est que pour le moment, le gouvernement israélien n'a trouvé aucun partenaire pour la mise sur pied de cette autonomie au sein de la population locale.

– S.F. : Et surtout pas l'OLP ?

I.H. : Evidemment pas l'OLP mais pas non plus les éléments traditionnalistes et conservateurs qui étaient liés au régime Jordanien. Vu que le roi Hussein a été lâché par les Américains et les Egyptiens dans cette affaire, il a adopté une attitude de dénonciation très ferme du traité de paix et ça a permis entre les Palestiniens et les éléments pro-jordaniens dans les territoires occupés, une unité d'action qui n'avait pratiquement jamais existé. Si bien qu'aujourd'hui, la population palestinienne dans les territoires occupés est unanime dans son rejet de ces accords et dans son rejet de l'autonomie bidon.

(a suivre)

Pour se procurer « Nouvelles de l'intérieur », écrire à :
« ASMAH »
14, rue de Nanteuil
75015 – Paris

Abonnement annuel :
Collectivité . . . . . 250 F
Particuliers. . . . . 150 F
Étudiants, chômeurs . . . . 100 F